

La MRC de Coaticook présente sa démarche pour informer et écouter les citoyens

Coaticook, le 22 février 2024 – Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook du 21 février, les élus ont dévoilé [les grandes lignes de la démarche proactive](#) que la MRC mettra sur pied pour informer et écouter les citoyens à propos de l'éventuel projet éolien sur le territoire. Rappelons qu'il y a un an, les élus de la MRC ont exprimé publiquement leur intérêt à développer le potentiel de développement éolien sur le territoire.

« Aujourd'hui, nous ouvrons un espace de discussion avec toute la communauté de la région, a déclaré Bernard Marion, préfet de la MRC de Coaticook. Les citoyens ont clairement exprimé leurs souhaits de pouvoir être entendus et je suis fier de lancer cette démarche de consultation. Je crois que la MRC a aussi une responsabilité de bien renseigner ses citoyens, et qu'elle a le devoir de mettre à leur disposition une information qui soit crédible, juste et structurée. La soirée portes ouvertes du 23 novembre, organisée par l'entreprise Innergex, démontre également que ce promoteur partage aussi ce souhait de bien informer les citoyens et d'être à leur écoute. »

À partir du mois de mars, la MRC de Coaticook lancera plusieurs initiatives visant à mieux connaître les priorités des citoyens et leurs perceptions concernant un éventuel projet de parc éolien sur le territoire. Parmi ces initiatives, notons :

1. Un sondage de perception auprès de la population qui sera lancé dans les prochaines semaines;
2. Une invitation à des soirées d'information et d'échanges organisées avec l'appui d'un organisme indépendant qui organisera des rencontres avec des citoyens pour discuter des préoccupations citoyennes et des conditions d'implantation d'un éventuel parc éolien sur le territoire.
3. Des rencontres avec des parties prenantes ciblées qui peuvent apporter une opinion experte, comme le milieu des affaires, le milieu agricole et forestier et des organismes du milieu.

Certaines initiatives visant à informer les citoyens sont déjà bien visibles, comme la page dédiée au projet éolien sur le site de la MRC qui présente de l'information pertinente et actualisée, ou par le biais des outils de communication (communiqués, bulletin d'information citoyenne et publications sur les réseaux sociaux de la MRC). Notons également qu'Hydro-Québec a récemment annoncé vouloir faire une tournée des régions ce printemps pour présenter son Plan d'action 2035 et permettre aux citoyens de s'exprimer à ce propos. Le promoteur Innergex a déjà

annoncé son intention de rencontrer à nouveau les citoyens lors d'une soirée d'information. La démarche de la MRC tiendra également compte des idées et des solutions proposées par les citoyens lors de ces consultations avec la société d'État et le promoteur.

« Tout comme le reste du Québec, la MRC de Coaticook doit entreprendre un virage en matière de transition énergétique et considère que le développement du potentiel éolien de son territoire lui permettra d'y parvenir, a conclu M. Marion. Avant d'aller plus loin et de donner un appui formel à un tel projet, nous croyons qu'il est essentiel de bien connaître et de documenter les conditions d'implantation favorables à un parc éolien sur notre territoire et de considérer les retombées environnementales et socioéconomiques qu'un tel projet éolien représenterait pour toute la communauté. »

[Consultez la stratégie d'information et de consultation de la MRC de Coaticook dès maintenant.](#)

- 30 -

Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook
c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

Entrevue

Bernard Marion, préfet de la MRC et maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton